

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Paix ~ Travail ~ Patrie
 =.=-.=.
 MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS
 SECONDAIRES
 =.=-.=.
 SECRETARIAT GENERAL
 =.=-.=.
 DIRECTION DES RESSOURCES
 FINANCIERES ET MATERIELLES
 =.=-.=.
 SOUS DIRECTION DU BUDGET
 =.=-.=.
 SERVICE DES MARCHES PUBLICS
 =.=-.=.
 BUREAU DES APPELS D'OFFRES
 =.=-.=.

REPUBLIC OF CAMEROON
 Peace ~ Work ~ Fatherland
 =.=-.=.
 MINISTRY OF SECONDARY EDUCATION
 =.=-.=.
 SECRETARIAT GENERAL
 =.=-.=.
 DEPARTMENT OF FINANCIAL
 AND MATERIAL RESOURCES
 =.=-.=.
 SUB DEPARTMENT OF BUDGET
 =.=-.=.
 SERVICE OF PUBLIC CONTRACTS
 =.=-.=.
 TENDER OFFICE
 =.=-.=.

Yaoundé, le

COMMUNIQUE N° 13 /C/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG. /-

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES
 N° 05 / AONO/MINESEC/CIPM/2025 DU 21 AVRIL 2025

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires

COMMUNIQUE :

Les entreprises ci-après désignées sont déclarées attributaires de l'Appel d'Offres susmentionné, pour les travaux de construction de certaines infrastructures au Lycée Technique et Professionnel Agricole de Lagdo en cinq (05) Lots, de la manière suivante :

N°AO	Lots	OBJET	ATTRIBUTAIRES	IMPUTATION	MONTANT TTC FCFA	DELAIS (Mois)
05	1	Travaux de construction d'un Local technique.	Etablissements GIBNEY	59 25 112 01-571521-523314	23 238 444	05
	2	Travaux de construction de deux (02) Forages avec deux châtaux d'caux et deux points d'eau.		INFRACTUEUX		
	3	Travaux de construction d'un atelier de maintenance des équipements agropastoraux.		INFRACTUEUX		
	4	Travaux de construction de la porcherie.	Etablissements GIBNEY	59 25 112 01-571521-523317	39 385 771	05
	5	Travaux de construction de deux (02) logements d'astreints.	GROUPEMENT TITANARCH GROUP SARL /ETS GIBNEY	59 25 112 01-571521-523212	86 380 339	05

Les responsables desdites entreprises sont invités à prendre attache, dès publication du présent Communiqué, avec le Service des Marchés Publics, bâtiment "C" porte 813, pour l'établissement du projet du Marché correspondant.

Les autres soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de les retirer sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés, faute de quoi elles seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission. /-

Ampliations :

- MINMAP;
- ARMP/JDM;
- Président CPM;
- Affichage;
- Chrono / Archives;
- Intéressés.

